

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 13 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne... 20 c.

Reclames: »... 30 c.

Faits divers: »... 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

LE JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné par la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix...

ROUBAIX, LE 23 JUIN 1882

Bulletin du Jour

Encore une question! C'est M. Casimir Périer qui a servi de compère à M. de Freycinet. Par quels moyens rétablira-t-on la situation normale en Egypte et l'autorité morale de la France?

« Nous avons avec nous toutes les puissances, a-t-il dit en substance, hors la Turquie. La conférence veut le maintien de l'indépendance de l'Egypte, le respect des engagements internationaux. Les puissances ont signé un protocole de désintéressement; aussi la France pourra-t-elle accepter les décisions de la conférence. Toutefois, si elles étaient contradictoires, la France reprendrait sa liberté d'action! »

Et c'est tout! Voilà les banalités que la majorité a saluées de ses bravos, oubliant que cette « liberté d'action », si fièrement revendiquée par M. de Freycinet, n'existait pas, puisqu'il a déclaré naguère, du haut de la tribune, que l'on n'interviendrait jamais? « Quo signifiant, en effet, ainsi que l'écrit M. J. Lemoine dans les Débats, cette ridicule démonstration de grands et petits bateaux, puisqu'ils ne porteraient pas de troupes, et puisqu'on déclarait à l'avance qu'on ne débarquerait pas un seul soldat? C'est à recommencer l'opéra-comique de Bulgare et la légende de l'amiral suisse. Et comme le dit encore le rédacteur du journal de M. L. Say: « Comme notre gouvernement a jugé à propos de déclarer à l'avance qu'il accepterait bénévolement toutes les décisions de la conférence, on comprendra que des discussions aussi platoniques ne nous inspirent pas un intérêt des plus vifs. »

Lorsqu'un des organes accrédités du cabinet affecte de ne pas prendre au sérieux la réunion de la conférence, nous pouvons n'accepter qu'avec réserve les déclarations optimistes de M. de Freycinet. Nous ne saurions oublier, d'ailleurs, que le président du conseil n'est pas heureux dans ses prédictions. N'est-ce pas, en effet, au lendemain du jour où il annonçait qu'il ne permettrait pas à la Porte de s'immiscer dans les affaires égyptiennes que nous apprenions l'envoi au Caire d'un commissaire turc?

Le reste de la séance de la Chambre a été rempli par les débats sur les modifications à apporter au projet de loi judiciaire. La discussion continuera demain.

Au Sénat, on a repoussé le projet de loi concernant l'importation des viandes salées américaines. La réunion de la conférence, qui devait avoir lieu hier, paraît ajournée. Nous n'en avons pas fini, en effet, avec les faux-fuyants de la Porte. Voici que surgit maintenant un malentendu diplomatique ainsi expliqué par les dépêches de Constantinople: Lord Granville avait cru comprendre, au cours d'une conversation avec Musurus-Pacha, que le Sultan donnait son consentement à la réunion d'une conférence à Constantinople, sans la participation de la Turquie.

Les puissances avaient eu connaissance de cette prétendue déclaration, et elles s'étaient crues autorisées à faire une nouvelle démarche pour obtenir la participation de la Turquie à la conférence. La Porte a pensé qu'elle devait rectifier l'opinion de Musurus-Pacha, et elle vient d'affirmer, par une circulaire nouvelle, qu'elle n'a jamais chargé ses représentants à l'étranger de déclarer qu'elle consentait à la réunion à Constantinople d'une conférence, bien qu'elle refusât de participer à cette conférence. Elle a simplement soutenu et soutient encore que la réunion d'une conférence, avec ou sans sa participation, est inutile et inopportune, et elle continue à refuser d'y adhérer.

Cette attitude de la Porte est expliquée par le désir de réserver le plus longtemps possible sa liberté d'action. La Turquie est sortie amoindrie de tous les congrès de l'Europe; et redoutant encore une fois les effets du concert européen, elle veut éviter désormais de se trouver en présence d'une décision prise en conférence par les puissances, ne se refusant pas d'ailleurs à négocier séparément avec chacune de ces dernières. Que va-t-on faire en présence de cette nouvelle échappatoire? L'Europe va-t-elle renoncer à une conférence dont elle a unanimement accepté le principe et le programme?

UN EXEMPLE A SUIVRE

Le Temps a reçu d'un de ses abonnés qui a assisté à la dernière période d'instruction des deux classes de l'armée territoriale appelée cette année sous les drapeaux, la communication que nous reproduisons à cause du sérieux intérêt qu'elle présente.

L'appel de 1882 a eu cet caractère que, dans la presque généralité des régiments, les cadres territoriaux sont restés livrés à leur seule initiative, et ont été maîtres de leur troupe, sans que les présidents des armées territoriales, durant les cinq ou six premiers jours, exercés par des cadres de l'armée active, ont eu le plus grand succès.

« Nous applaudissons, avec le Temps, au zèle si actif et si ingénieux déployé par le colonel à cet égard, et nous ne pouvons que lui faire allusion. Nous nous demandons toutefois si les précautions si bien prises par cet officier supérieur ne sont pas obligatoires pour tous les autres chefs de corps placés dans les mêmes conditions. En d'autres termes, les mesures adoptées par le chef de régiment territorial dont il s'agit sont-elles le produit de sa seule initiative ou si ne les a prises au contraire que pour se conformer aux instructions générales émises à l'occasion de la loi de l'armée territoriale. »

Sans vouloir en aucune façon diminuer le mérite d'un officier supérieur distingué, nous voudrions que la dernière hypothèse soit la vraie, et que les mesures adoptées par le chef de régiment territorial précité fussent prises également par tous ses collègues.

Ces choses portent en grosses lettres l'indication du numéro du régiment, du bataillon et de la compagnie et sont placées dans le magasin du régiment. Elles contiennent entre autres: 1° Les instructions précises autographiées par le lieutenant-colonel pour toutes les dispositions à prendre pour l'arrivée, l'armement, l'équipement et la nourriture des hommes; 2° L'état du cantonnement réservé à occuper par le régiment avec l'indication pour chaque compagnie par lettre et numéros des chambres de logement, les noms des chefs de chambre, du nombre d'hommes et logés, des escaliers pour y accéder, etc.

« Un maître qui dit: servir à établir sur les murs des graduations pour mesurer la taille des hommes; quelques chiffres portant en gros caractères des lettres, alphabétiques correspondant aux différentes tailles pour les capotes et les pantalons, et si seront fixés sur les plis des vêtements, à l'usage de la troupe, et n'y ait aucun désordre dans la distribution des effets, les hommes étant, dès qu'ils sont passés sous la mesure, renvoyés avec une note à la pile désignée d'une manière visible. »

« Un jeu de marques avec de l'encre, à tampon, pour marquer les effets, non-seulement par mesure d'ordre, mais surtout pour constater l'individualité des hommes qui peuvent être conduits au feu un ou deux jours après leur arrivée. »

« Des imprimés pour listes d'escouade, de demi-section, etc., pour bulletin de réception des effets et d'armement, à distribuer à chaque homme, et à conserver avec soin. »

« Des imprimés pour listes d'escouade, de demi-section, etc., pour bulletin de réception des effets et d'armement, à distribuer à chaque homme, et à conserver avec soin. »

« Nous applaudissons, avec le Temps, au zèle si actif et si ingénieux déployé par le colonel à cet égard, et nous ne pouvons que lui faire allusion. Nous nous demandons toutefois si les précautions si bien prises par cet officier supérieur ne sont pas obligatoires pour tous les autres chefs de corps placés dans les mêmes conditions. En d'autres termes, les mesures adoptées par le chef de régiment territorial dont il s'agit sont-elles le produit de sa seule initiative ou si ne les a prises au contraire que pour se conformer aux instructions générales émises à l'occasion de la loi de l'armée territoriale. »

Sans vouloir en aucune façon diminuer le mérite d'un officier supérieur distingué, nous voudrions que la dernière hypothèse soit la vraie, et que les mesures adoptées par le chef de régiment territorial précité fussent prises également par tous ses collègues.

patron; lui seul mérite le bapto. Mais Four-nier sera vengé. L'ourrier condamné aux travaux forcés pour s'être avisé — l'imprudent! — de mettre un revolver ouvert en travers du droit de luer, réprimé par la société bourgeoise à la nouvelle féodalité capitaliste, est la condamnation à mort de cette société d'assassins.

L'AFFAIRE DES DIX SEPT MILLIONS

On se rappelle que le correspondant parisien du Journal de Bruxelles a raconté comment le général Camponon, en arrivant au ministère de la guerre, avait dû révoquer un marché conclu sous l'administration précédente, pour la fourniture de 17 millions de couvertures caoutchoutées dont l'armée n'avait nullement besoin. Les feuilles républicaines n'ont pas cru devoir démentir les allégations du correspondant du Journal de Bruxelles. Le Moniteur, au contraire, dépendant, leur demande formellement des explications.

« L'opinion s'inquiète à bon droit de savoir si les errements de la Défense nationale se perpétuent autour de l'administration de la guerre. Nous demandons, en conséquence, si les faits allégués par le Journal de Bruxelles sont exacts, oui ou non, une commande de couvertures caoutchoutées, s'élevant à 17 millions, a-t-elle été faite, avant l'arrivée au ministère de la guerre du général Camponon, et immédiatement révoquée par lui, ou si, au contraire, ce général, qui considérait non seulement que cette commande n'avait rien d'urgent, mais qu'elle était même d'une utilité contestable. »

LA CIRCULAIRE DE LA PORTE

Constantinople, 22 juin. Voici le texte de la circulaire adressée par la Porte, le 20 juin à ses représentants de l'empire ottoman, de l'Allemagne et de la Russie, sous le sceau de la diplomatie.

« Les dernières nouvelles qui nous parviennent d'Egypte confirment le progrès de l'apaisement dans cette province, et les mesures sages et promptes que le général Dervish-pacha a prises pour assurer la tranquillité de l'ordre et la sécurité de la province. »

« En présence de cette situation nous sommes persuadés que les puissances dans leurs sentimens de bienveillance et de sollicitude, que la Turquie, par le retour à un état de choses normal en Egypte, voudront bien constater que les efforts de Dervish-pacha répondent à la confiance que nous avons mise dans la mission impériale et le khédive, ainsi que la formation du nouveau ministère égyptien, font espérer le prompt et entier rétablissement de l'ordre et la sécurité de la province. »

« En présence de cette situation nous sommes persuadés que les puissances dans leurs sentimens de bienveillance et de sollicitude, que la Turquie, par le retour à un état de choses normal en Egypte, voudront bien constater que les efforts de Dervish-pacha répondent à la confiance que nous avons mise dans la mission impériale et le khédive, ainsi que la formation du nouveau ministère égyptien, font espérer le prompt et entier rétablissement de l'ordre et la sécurité de la province. »

« Elle en fut soudainement froissée comme d'un manque de convenance et répondit avec froideur que M. Firmerol était seul juge de la nécessité plus ou moins prompte de son départ. »

« Tout le monde s'étant levé, le baron, qui était en veine de bonne grâce, déclara que, par cette belle soirée, il serait charmant de descendre jusqu'à Brénoyer pour accompagner les voyageurs, ce qui fut accepté par acclamation. »

« Le pauvre baron avait compté sans les incidents possibles de cette excursion, incidents bien doux, du reste, pour son vieux cœur enflammé. »

« Au milieu de la rampe, à l'endroit précis où s'ouvrait la porte du Petit parc de madame Turquet, M. de Montchenetz entendit une voix enchanteresse prononcer distinctement son nom. »

« Elle ne savait pas. Une sorte de détente soulageait son âme. Et son âme avait tant souffert, tant attendu, tant désiré, tant voulu, et maintenant, en face de notre bon vouloir et de notre empressement à déferer au vœu des cabinets pour le maintien des stipulations du firman impérial accordé au khédive, elle avait ratifié, par un involontaire rayon, une invitation aussi cordiale que peu cérémonieuse. »

« Elle en fut soudainement froissée comme d'un manque de convenance et répondit avec froideur que M. Firmerol était seul juge de la nécessité plus ou moins prompte de son départ. »

« Tout le monde s'étant levé, le baron, qui était en veine de bonne grâce, déclara que, par cette belle soirée, il serait charmant de descendre jusqu'à Brénoyer pour accompagner les voyageurs, ce qui fut accepté par acclamation. »

« Le pauvre baron avait compté sans les incidents possibles de cette excursion, incidents bien doux, du reste, pour son vieux cœur enflammé. »

« Au milieu de la rampe, à l'endroit précis où s'ouvrait la porte du Petit parc de madame Turquet, M. de Montchenetz entendit une voix enchanteresse prononcer distinctement son nom. »

impériale qui suivit presque immédiatement et qui changea le régime économique de la France par la conclusion des traités de commerce, ne suffit pas à calmer les déceptions, les jalousies de l'Angleterre, et lors de la guerre de 1870-1871 notre ancienne alliée de Grèce ne jugea pas que le développement extraordinaire de la puissance continentale de l'Allemagne nuisait à ses intérêts; elle ne fit rien en notre faveur; même on ne saurait affirmer qu'elle ne fût pas satisfaite de notre écrasement. L'Allemagne n'était pas encore une puissance maritime, n'ayant pas de colonies, elle n'eut pas de rivalité moins gênante que la France. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

« La situation est très grave; elle provoque les plus légitimes appréhensions; et républicains aussi bien que monarchistes sont obligés de reconnaître que nous traversons une phase pleine de périls et d'embûches. »

FEUILLETON DU 24 JUIN 1882

— 13 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

M<sup>me</sup> CLAIRE DE CHANDENEUX

M. de Montchenetz vint au devant de ses visiteurs. En les voyant causer ensemble sur les degrés du porron, son egoïsme en ressentit une douce joie. Point de présentation à faire, point d'efforts personnels à soutenir. Tout ce monde-là s'entendait à merveille, sans qu'il y fût pour rien.

Mais orgueil, jalousie, regret, attendrissement, se cachaient sous le désir de tous de s'entendre et de se plaire, au fond, les passions humaines agitaient leurs ailes vives; à la surface, rien que des sourires.

à laquelle se joignit la gouvernante anglaise, furent cherchant l'ombre du parc. Cette liberté relative, la fraîcheur des massifs, le riant aspect des allées couvertes, pointillées de fleurs, furent incontestablement plus favorables que le cérémonial d'un salon pour achever de fondre la glace entre les divers personnages d'une société si disparate.

« A voir Odette dans ce milieu d'opulence et de paix, les ensuants regrets de la mère s'accroissaient péniblement. »

« A contempler Odette dans ce cadre de verdure et de parfums, Gontran sentait monter en lui comme une jalousie sans espoir. »

se montrer trop empressé auprès de sa fiancée, Gontran aurait pu, tout au moins, reconnaître cette convenance; il n'eût gardé que le regret de ne pas être le premier. Ce garçon-là est un bloc de cailloux! pensa-t-il.

« En revenant vers le château, on parla de Paris, où Lucien devait aller le soir même chercher les papiers et les titres indispensables à leur mariage. »

« Cela fit venir madame Clavel l'idée que puisqu'elle pouvait entrer en jouissance immédiate de la maison Forquet, il serait bon d'envoyer Gontran chercher les fonds nécessaires à cet achat. »

« Elle en fut soudainement froissée comme d'un manque de convenance et répondit avec froideur que M. Firmerol était seul juge de la nécessité plus ou moins prompte de son départ. »

« Tout le monde s'étant levé, le baron, qui était en veine de bonne grâce, déclara que, par cette belle soirée, il serait charmant de descendre jusqu'à Brénoyer pour accompagner les voyageurs, ce qui fut accepté par acclamation. »

« Le pauvre baron avait compté sans les incidents possibles de cette excursion, incidents bien doux, du reste, pour son vieux cœur enflammé. »

« Elle en fut soudainement froissée comme d'un manque de convenance et répondit avec froideur que M. Firmerol était seul juge de la nécessité plus ou moins prompte de son départ. »

« Tout le monde s'étant levé, le baron, qui était en veine de bonne grâce, déclara que, par cette belle soirée, il serait charmant de descendre jusqu'à Brénoyer pour accompagner les voyageurs, ce qui fut accepté par acclamation. »

« Le pauvre baron avait compté sans les incidents possibles de cette excursion, incidents bien doux, du reste, pour son vieux cœur enflammé. »

« Elle en fut soudainement froissée comme d'un manque de convenance et répondit avec froideur que M. Firmerol était seul juge de la nécessité plus ou moins prompte de son départ. »

« Tout le monde s'étant levé, le baron, qui était en veine de bonne grâce, déclara que, par cette belle soirée, il serait charmant de descendre jusqu'à Brénoyer pour accompagner les voyageurs, ce qui fut accepté par acclamation. »

« Le pauvre baron avait compté sans les incidents possibles de cette excursion, incidents bien doux, du reste, pour son vieux cœur enflammé. »